

## COMPTE-RENDU

### Conseil de proximité Chartrons Nord

Jeudi 21 novembre 2024, US Chartrons



Étaient présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Stéphane Pfeiffer, Adjoint au maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire
- Eve Demange, Conseillère municipale déléguée auprès de Didier Jeanjean pour la résilience alimentaire
- Camille Livry, Corentin Robin, Direction du développement et de l'aménagement, pôle territorial de Bordeaux
- Céline Darribère, Clément Psaila, Direction du développement et de l'aménagement, pôle territorial de Bordeaux
- Sébastien Guichard, Direction générale des mobilités, Bordeaux Métropole
- Morgane Scouarnec, Direction des Nouvelles Solidarités, Centre communal d'action sociale de Bordeaux
- Laetitia Ricci, Mairie de quartier Bordeaux Maritime
- Estelle Tsalavoutas, Centre social et familial Bordeaux Nord
- 45 habitants du quartier

## INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin prie les participants d'excuser son retard, causé par les conditions météorologiques.

## SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Estelle Tsalavoutas explique que le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation, fondé sur trois piliers – l'universalité, le conventionnement démocratique et la cotisation sociale –, vise à ce que chacun cotise selon ses moyens et reçoive selon ses besoins, en s'inspirant de la Sécurité sociale de 1946. La démocratie alimentaire apparaît en effet comme une solution face aux enjeux agricoles, environnementaux et alimentaires et pour lutter contre la précarité alimentaire.

Morgane Scouarnec ajoute qu'une expérimentation est menée pendant 12 mois sur 4 territoires : Bordeaux (Bacalan, Les Aubiers, Grand-Parc, Saint-Louis, La Benauges), Bègles, pays Foyen et Sud Gironde.

Les 400 personnes qui participent à l'expérimentation cotisent et dépensent l'allocation qui leur est reversée dans les points de vente conventionnés.

Estelle Tsalavoutas précise qu'avant la mise en place du dispositif, 40 citoyens (10 par territoire) ont réfléchi sur la sécurité alimentaire et sur les enjeux agricoles et alimentaires.

Une charte a été élaborée pour conventionner les lieux et les produits.

Morgane Scouarnec ajoute que les points de vente ont été évalués, avant la prise de décision par les adhérents en caisse locale.

Les informations sur l'expérimentation sont disponibles sur le site internet <https://caisse-alimentaire-ssa-gironde.fr/>

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

*« Cette initiative émane-t-elle uniquement des mairies écologistes ? »*

Eve Demange indique que d'autres collectivités travaillent sur le sujet, comme Montpellier, qui a initié ce projet.

Estelle Tsalavoutas ajoute que la justice sociale et environnementale concerne tout le monde.

*« Comment ce dispositif sera-t-il financé ? » « Nous ne voulons pas que nos impôts augmentent. »*

Estelle Tsalavoutas explique qu'il serait financé par les cotisations des participants, comme l'est la Sécurité sociale. Actuellement, les collectivités (Département, Mairie de Bordeaux, Mairie de Bègles) abondent le dispositif.

Morgane Scouarnec précise que le budget de la caisse commune gironde représente 500 000 euros. La Mairie de Bordeaux l'abonde à hauteur de 21 000 euros pour l'animation et de 60 000 euros sur 12 mois, notamment via les aides facultatives du CCAS.

Estelle Tsalavoutas ajoute que le panel de l'expérimentation est représentatif de la société, et ne comporte pas uniquement des personnes en précarité.

Morgane Scouarnec rappelle qu'une cotisation sociale, même si elle est obligatoire, n'est pas un impôt. L'argent mis en commun permet d'assurer le droit pour tout le monde de s'alimenter correctement.

Eve Demange souligne l'importance de réfléchir à des solutions face à un système dysfonctionnel. En outre, l'expérimentation a permis aux plus précarisés de réfléchir à un système idéal leur permettant de choisir leur alimentation.

Morgane Scouarnec ajoute que le système agricole et alimentaire actuel n'est pas exempt de financements publics : le FSE (Fonds social européen), la PAC (Politique agricole commune) ainsi que les subventions allouées par les collectivités à l'aide alimentaire représentent un budget conséquent. La Sécurité sociale de l'alimentation devrait à terme remplacer ces dispositifs.

*« Cela devrait déjà faire partie de la Sécurité sociale, car l'alimentation est une composante de la santé. Ainsi, les maires pourraient mettre des terrains à la disposition des plus précaires afin qu'ils le cultivent. »*

*« Je participe à l'expérimentation. Je ne fréquente plus les supermarchés pour mes achats alimentaires. Mes achats font vivre un producteur et un boucher locaux. »*

Morgane Scouarnec indique que l'expérimentation se terminera fin avril 2025. Les résultats opérationnels (nombre de cotisants, maintien de l'adhésion dans le temps) seront immédiatement disponibles. Les analyses des chercheurs seront rendues en 2025 et 2026.

Eve Demange précise que le bilan de l'expérimentation fera l'objet d'une présentation publique en avril. Ce sera l'occasion d'envisager l'avenir du dispositif.

Vincent Maurin félicite les volontaires qui se sont inscrits dans l'expérimentation, ainsi que l'équipe de la MIAM (Maison Interculturelle de l'Alimentation et des Mangeurs) de Bordeaux Nord. Il rappelle que la solidarité, l'environnement et la santé pour tous sont des enjeux majeurs. L'alimentation y concourt de manière importante, ce qui explique les efforts de la Mairie en matière de restauration scolaire.

Eve Demange ajoute que la cuisine centrale de Bordeaux-Mérignac utilise désormais 63 % de produits bio, dont 75 % proviennent de la région Nouvelle-Aquitaine.

## PROJET DE RUE AUX ENFANTS SOUSA-MENDES

Camille Livry explique que le projet, qui concerne le groupe scolaire Aristides de Souza-Mendès, est ambitieux, mais ne comporte pas de travaux importants.

L'enjeu est d'aménager une rue ludique et végétalisée dédiée aux piétons et aux vélos. Le mobilier actuel sera remplacé par du mobilier ludique et un marquage ludique sera apposé sur le sol, après concertation avec les enfants.

Le sol sera désimperméabilisé devant l'école pour créer un jardin pédagogique.

Le projet vise également à créer une continuité végétale vers l'esplanade Saint-Louis et vers l'allée Haussmann.

Les premiers travaux débuteront en janvier, avec une livraison prévue en mai 2025 avant la renaturation des voies.

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

*« Comment l'entretien des espaces verts sera-t-il assuré ? »*

Camille Livry répond que les services d'entretien des espaces verts interviendront.

Vincent Maurin ajoute que l'entretien du jardin pédagogique sera assuré par le personnel de l'école et les services d'entretien. Il faudra mettre en place une solution pendant les congés.

Laetitia Ricci, agente de proximité, assurera le lien entre les habitants et les services d'entretien et de voirie de la Mairie.

*« Pourquoi ne pas avoir priorisé les travaux du passage entre la rue Sousa-Mendès et l'esplanade Saint-Louis, très difficile, notamment quand il pleut ? »*

Camille Livry explique qu'un important travail sur le traitement des eaux pluviales est mené. La question est également prise en compte dans le projet de requalification de l'esplanade Saint-Louis.

## PROJET DE REQUALIFICATION DE L'ESPLANADE SAINT-LOUIS

Céline Darribère indique qu'il est prévu de casser un mur pour créer un cheminement piétons/vélos et assurer la collecte et le passage des secours dans l'espace de transition entre l'esplanade Saint-Louis et la rue Sousa-Mendès. Une borne amovible sera positionnée.

Les poids lourds du centre Leclerc arriveront et repartiront par le cours Saint-Louis. Des terrasses pour de futurs commerces de bouche et des arbres seront implantés sur l'esplanade, entièrement piétonne.

Bordeaux Métropole a pu acquérir une parcelle dont Leclerc était auparavant propriétaire, ce qui a permis de débloquer le projet.

## ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

*« Les camions de livraison n'ont pas la place de tourner et arrachent les poteaux. » « Les poids lourds transitent par la petite rue Charles-Puyo, occasionnant de multiples nuisances. Il faudrait rediriger ce flux vers l'esplanade Saint-Louis en mettant en place la signalisation nécessaire. »*

Mission Démocratie Permanente

Vincent Maurin explique qu'un arrêté municipal interdira poids lourds et bus dans la rue Charles-Puyo, sans impact majeur pour le centre commercial.

Clément Psaila ajoute que les travaux réseau ont débuté et se poursuivront en 2025. L'aménagement commencera en mai 2025 selon 5 phases. Une inconnue subsiste sur l'interface avec îlot CEDEO.

« *Le GPS guide les automobilistes rue du Jardin-Public ou rue Charles-Puyo. Par ailleurs, les camions de pompiers et de la collecte des déchets pourront-ils circuler rue du Jardin-Public ?* »

Clément Psaila explique qu'il est possible d'indiquer aux GPS les rues bloquées, mais cela implique que les utilisateurs effectuent les mises à jour.

Clément Psaila ajoute que la destruction d'un mur en haut de la rue du Jardin-Public permettra l'accès.

« *L'eau ne s'écoule pas correctement.* »

Céline Darrivière indique que des bouches d'égout seront ajoutées.

« *Des places de parking sont-elles prévues sur l'esplanade ?* »

Clément Psaila indique que le projet prévoit le maintien d'une vingtaine de places de parking en dehors de l'esplanade.

## **AMENAGEMENT CYCLABLE QUAIS DES CHARTRONS ET DE BACALAN**

Sébastien Guichard indique que l'aménagement vise à prolonger l'aménagement existant jusqu'à la rue Lucien-Faure.

La piste cyclable bidirectionnelle sera positionnée entre le trottoir et la chaussée au niveau des hangars.

Le sens de circulation des voitures ne sera pas modifié et le couloir de bus sera remplacé par une voie cyclable. Les éléments habituellement utilisés sur les quais seront repris pour cet aménagement.

Le chantier débutera en janvier 2025 et s'achèvera en novembre 2025, selon plusieurs phases. Les circulations seront maintenues.

## **ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES**

« *Comment les bus circuleront-ils ?* » « *La circulation n'est pas du tout fluide sur les quais.* »

Sébastien Guichard assure qu'il n'y a plus de ligne régulière de transport en commun, la suppression de la voie bus sera donc sans impact

Vincent Maurin ajoute que peu de passagers empruntent le bus au niveau des hangars.

Sébastien Guichard note que les bus scolaires pour Cap Sciences stationneront sur la chaussée au niveau de Cap Sciences, puisque les enfants se rendent à Cap Sciences en dehors des heures de pointe. C'est une utilisation intelligente des voies de circulation en fonction des usages.

« *Il faudrait ôter les blocs-stops qui entravent la circulation des cyclistes et des piétons.* »

Vincent Maurin indique qu'il s'agit de dispositifs de sécurité.

Sébastien Guichard ajoute qu'ils ont été pris en compte dans le projet. Une réflexion sur la conciliation de la sécurité et de l'esthétique est en cours.

« *La circulation est très anarchique sur les quais.* »

Vincent Maurin explique que cela explique les réflexions sur ces circulations. La nouvelle piste cyclable libérera les quais piétons.

## QUESTIONS DIVERSES

« *Un espace vert est mal entretenu dans le quartier prioritaire rue Chantecrit.* »

Vincent Maurin répond que le sujet sera soumis à Domofrance, propriétaire de cet espace.

« *Des rats et des pigeons se rassemblent sur des poubelles. Les conditions de vie des habitants concernés sont indignes.* »

Vincent Maurin salue cette alerte citoyenne.

Stéphane Pfeiffer indique qu'une intervention est prévue auprès des copropriétaires.

« *Quand la rue Emile Peynaud sera-t-elle percée ?* »

Stéphane Pfeiffer explique qu'un premier projet de logements a été refusé, car les logements ne semblaient pas de qualité.

Les discussions avec Mesolia portent sur projet de 8 logements, le positionnement des bacs à ordures et le lien avec le jardin proche. 6 places de stationnement sont prévues.

La déclaration d'utilité publique devrait conduire à l'expropriation nécessaire au percement de la rue.

« *Quand l'éclairage public est-il éteint ?* »

Stéphane Pfeiffer répond que les études scientifiques montrent que l'insécurité diminue quand l'éclairage n'est pas allumé. Cependant, les cyclistes ne voient plus la route, ce qui génère un sentiment d'insécurité.

Vincent Maurin précise que l'éclairage public est éteint entre 1 heure et 5 heures du matin, comme dans de nombreuses villes. Le dispositif a été conçu avec les services de secours et les services de police et est ajusté au fur et à mesure des remontées d'usage.

« *Les rebouchages après travaux sont très irréguliers.* »

Vincent Maurin invite les habitants à signaler les nids de poule à la mairie de quartier, à l'agent de proximité ou sur l'application Allo Proximité.

Stéphane Pfeiffer note que les mauvais rebouchages sont signalés aux entreprises.

« *Où en est le projet de réaménagement du jardin de ta sœur ?* »

Vincent Maurin indique que les travaux ont repris le 12 novembre.

## CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin salue la qualité des échanges et remercie les services métropolitains.

Il indique que le prochain conseil de quartier Bordeaux Maritime aura lieu quartier Ginko, salle Sarah Bernhardt le 12 décembre.